



## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

### ***DANS LES RÉSERVES FAUNIQUES, LES ZECs ET LES POURVOIRIES... NATURE QUÉBEC PROPOSE UN NOUVEAU TYPE D'AIRE PROTÉGÉE***

Québec, le 28 mai 2010 — Nature Québec propose la création d'un nouveau type d'aires protégées qui serait bien adapté à la réalité des réserves fauniques, des zones d'exploitation contrôlées (zecs) et des pourvoiries, tout en répondant aux normes de conservation internationales. Ce type d'aire protégée correspond à la catégorie VI de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et n'a pas encore de statut juridique au Québec. Ce nouvel outil de conservation viendrait combler une lacune importante en termes de conservation dans les territoires fauniques structurés au Québec, que le public considère, souvent à tort, comme des territoires protégés.

L'aire protégée de catégorie VI vise la conservation de la biodiversité tout en permettant une forme d'utilisation durable des ressources naturelles. Cet outil permettrait de compléter le réseau des aires protégées plus strictes, une fois que l'objectif gouvernemental de 12 % aura été atteint. D'ici là, des projets pilotes seront nécessaires pour en assurer une bonne implantation.

« En cette année de la biodiversité, il s'agit d'un apport concret du milieu faunique à la conservation de la biodiversité au Québec », explique Louis Bélanger, responsable de la commission Forêt de Nature Québec. Cette proposition provient d'un rapport rendu public aujourd'hui, rapport réalisé par un groupe de travail présidé par Nature Québec et composé notamment par la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, Zecs Québec, la Fédération des pourvoiries du Québec, la Société des établissements de plein-air du Québec (Sépaq) et la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec.

Dans le cas des territoires fauniques, il faut bâtir sur la synergie entre la conservation et l'utilisation responsable des ressources. Ainsi, on pourrait permettre la réalisation d'activités de chasse, de pêche et de piégeage de manière durable, ainsi qu'une forme de foresterie écosystémique rigoureuse, visant le maintien et l'amélioration de la qualité des habitats fauniques. Un des rôles privilégiés des aires protégées avec utilisation durable des ressources naturelles est, notamment, de contribuer au maintien de l'intégrité écologique des aires protégées plus strictes en servant de zones tampons entre ces aires et les territoires fortement altérés par l'homme. Les territoires fauniques pourraient également former des corridors naturels favorisant la connectivité, un principe important en conservation, entre les différents parcs et aires protégées.

Les recommandations du *Groupe de travail sur les aires protégées de catégorie VI* rejoignent les conclusions du premier *Portrait des aires protégées au Québec* publié la semaine dernière par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). On y lit que la consolidation des noyaux de conservation des aires protégées actuelles, le maintien et l'amélioration de la connectivité entre les aires protégées, représentent des actions à mettre de l'avant. Dans ce sens, l'aire protégée de catégorie VI s'avère un outil de conservation supplémentaire pour le Québec, qui pourrait améliorer l'efficacité globale du réseau des aires protégées.

De plus, les groupes réunis profitent de l'occasion pour demander au MDDEP et au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) d'implanter des projets pilotes afin de mettre à l'essai ce nouveau type d'aire protégée, dès maintenant.

Par leur vocation de conservation et de mise en valeur de la faune, les territoires fauniques structurés ont une valeur patrimoniale et culturelle importante pour le Québec. À ce titre, plusieurs d'entre eux mériteraient sûrement d'être intégrés, en totalité ou en partie, au réseau d'aires protégées du Québec. Le statut d'aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles conviendrait bien à l'esprit dans lequel les différents territoires fauniques structurés ont été graduellement créés au cours du dernier demi-siècle.

Pour consulter le rapport [\*Proposition d'un nouvel outil de conservation pour le Québec : l'aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles.\*](#)

– 30 –

**Nature Québec** ([www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131

[communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)